

Cela signifie pour nous que les boyards du temps connaissaient le parler et l'écriture slave et cela explique du même coup les particularités roumaines⁵⁷ des textes dûs à leur plume. Cette langue est donc justement qualifiée par *Kalužniacki*⁵⁸ d'« idiome slavo-roumain », étant donné que les scribes en question pensaient en roumain et s'exprimaient en slavon⁵⁹.

Le document du prince de Moldavie *Pierre Aron* du 11 octobre 1454, rédigé par Georges « *srbîn i pevac* »⁶⁰, représente la seconde preuve. Il montre que les guzlars serbes, qui au cours de leur grande expansion vers le Nord étaient parvenus dès 1415 jusqu'à la Cour de *Vladislas Jagello*⁶¹ de Pologne, n'avaient pas dès 1415 évité la Moldavie, où ils pratiquaient évidemment leur art tout comme en Pologne, puisque ce *Georges*, secrétaire occasionnel de *Pierre Aron*, n'oublie pas de préciser sa qualité de « *pevac* », trouvère, employant directement le terme national serbe qui désignait les serviteurs de l'art épique.

Bien entendu, nous ne savons rien directement l'activité de ces trouvères, pourtant nous avons des indications indirectes mais significatives au sujet de l'activité épique à la Cour d'*Étienne le Grand*, pour laquelle nous nous adresserons en premier lieu à la légende de la fondation de la Moldavie. On nous permettra une longue digression à ce propos.

Nous avons pour cette légende deux rédactions littéraires différentes surtout au point de vue social, mais très proches du point de vue anecdotique. *Grigore Ureche* raconte ce qui suit dans sa chronique:

« ...des pâtres des montagnes hongroises partis à la chasse parvinrent à la rivière Moldova et, l'endroit leur plaisant, ils firent venir les leurs du Maramorâș, et ils en encouragèrent également d'autres qui descendirent de cheval (au descălicat) d'abord au pied de la montagne... Parmi ces pâtres qui parvinrent à cet endroit se trouvait Dragoș »...⁶².

L'authenticité de cette tradition pastorale ne fait pas de doute, car elle est confirmée par *Miron Costin*, qui écrit non sans regret:

« ...c'est un grand malheur pour lui (*pour Dragoș*) que le témoignage du Maramorâș, (car) j'ai entendu dire de mes oreilles que c'était un pâtre »⁶³.

Dans la seconde rédaction de la légende de la fondation (littéralement « de la descente de cheval », « descălecare » en roumain), *Dragoș* est par contre présenté comme un personnage féodal qui détermine la création de l'Etat moldave. Cette rédaction apparaît pour la première fois dans le texte russe intitulé « *Récit succinct concernant les princes de la Moldavie depuis le commencement du Pays de Moldavie* », qui forme l'une des annexes de la chronique connue sous le nom de *Voskresenskaja letopis*⁶⁴. Voici ce que raconte ce texte dont la partie

⁵⁷ Damian Bogdan, *Caracterele limbii textelor slavo-române*, București, 1936.

⁵⁸ *Ouvr. cité.*

⁵⁹ I. A. Jacimirskij, *Языкъ славянскихъ грамотъ молдавскаго изхожденія*, St. Pétersburg, 1909, p. 21.

⁶⁰ Cf. M. Costăchescu, *Documentele moldovenesti înainte de Ștefan cel Mare*, Jassy, 1932, II, p. 513-514, document 136.

⁶¹ *Archiv für sl. Phil.*, XXIX (1907), p. 237.

⁶² Cf. *Cronica Țării Moldovei*, édition P. P. Panaitescu, Bucarest, 1956, p. 63-65.

⁶³ Cf. *De neamul moldovenilor*, édition C. Giurescu, Bucarest 1914, p. 37.

⁶⁴ Ion Bogdan, *Vechile cronici moldovenesti*, p. 62-64.